

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. RÉGLEMENTATION

2.1. Adoption – Règlement (avec modifications) numéro 1361-2024 décrétant des dépenses relatives à toutes contributions dans le cadre de programmes favorisant le logement abordable et sociale et un emprunt total de 10 200 000 \$ incluant les frais d'escompte et d'émission

2.2. Adoption – Règlement numéro 1362-2024 modifiant le Règlement numéro 1165-2022 (et ses modifications) établissant le Programme d'aide financière visant à favoriser la construction, la rénovation et la location annuelle de logements abordables servant à des fins résidentielles de la Ville de Granby (PALL-Granby) afin d'établir l'enveloppe budgétaire à 1 100 000 \$ pour l'année 2025

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET DES CITOYENNES

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Fait à Granby, Québec, ce 17 décembre 2024.

La greffière adjointe,